

PRIX DE L'ABONNEMENT.
 La Haye. Provinces.
 Pour un an . . . 28 fl. 30 fl.
 six mois . . . 14 » 16 »
 trois mois . . . 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les premières 5 lignes fl. 1.50 timbre
 compris et 10 oct. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION
 a La Haye, Spui, n° 75.
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES:
 Chez M. van Westdalen, Libraire
 et chez les Héritiers de son
 Braires, Lange Poorte, n° 11.
 Les lettres et paquets doivent
 être envoyés à la direction de la Haye.

AVIS.

La rédaction a l'honneur de prévenir le public que dorénavant toutes lettres, paquets, annonces et réclames, doivent être adressés *franc de port* au directeur du Journal de La Haye. Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Les annonces et réclames doivent être envoyées au directeur du Journal de La Haye tous les jours, avant 5 heures de relevée; après cette heure l'insertion ne saurait plus avoir lieu que le lendemain.

Le Journal, sortant tous les jours à huit heures du soir des presses de l'imprimerie, sera remis par le facteur de la poste à la Haye, indistinctement, à tous les abonnés du soir.

Les abonnés qui auraient à se plaindre d'un retard ou d'une négligence dans la distribution ou l'expédition du journal, sont priés d'adresser directement leurs plaintes ou leurs observations au directeur du Journal de La Haye.

LA HAYE, 23 Mai. (7 heures du soir.)

Rien n'est venu démentir aujourd'hui les nouvelles que nous avons publiées hier de Vienne. Les bruits répandus par quelques journaux qu'on avait essayé de proclamer la république dans cette capitale sont dénués de tout fondement. Il est cependant à craindre que ces nouvelles, si elles arrivent au quartier général de l'armée autrichienne en Italie, ne produisent un fâcheux effet sur l'esprit des troupes qui, dans les derniers combats contre les Italiens, ont donné tant de preuves de courage.

D'un autre côté, rien n'est venu confirmer le bruit qui circulait hier à La Haye d'un événement analogue à celui de Vienne, et qui aurait été annoncé par un journal de Vienne, en date du 18 mai, annonçant que le courrier de Berlin avait, manqué le 17, et qu'il parlait d'un événement sinistre arrivé à Berlin, événement qui, comme on voit, n'a pas eu lieu.

Le dimanche, l'Assemblée nationale n'a pas tenu de séance. Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui de Paris se bornent aux détails de la fête de la concorde qui y a été célébrée ce même jour avec une grande pompe. Hétons-nous de dire que rien n'a troublé l'ordre public dans cette journée, et que la fête a été plus belle qu'il n'était permis de l'espérer, à cause des derniers événements et des manifestations d'opinions dissidentes dont elle avait dû, il y a huit jours, être l'occasion ou le prétexte.

Il paraît que l'échange de notes violentes entre le gouvernement britannique et le cabinet de Madrid n'est pas encore arrivé à son terme. On en connaît déjà une partie: celle relative à la marche politique que l'Angleterre voudrait voir suivre par l'Espagne. Le *Morning Chronicle* nous apprend aujourd'hui qu'une nouvelle correspondance, plus vive encore que la première, a été échangée entre M. Bulwer et le duc de Sotomayor. M. Bulwer en a transmis copie au cabinet anglais.

Il paraît que M. Bulwer avait demandé au gouvernement espagnol une réparation pour les imputations que dirigent contre lui les journaux ministériels, lesquels l'accusent ouvertement d'avoir fomenté les dernières insurrections de Madrid.

Le duc de Sotomayor, au nom du cabinet, a refusé, dit-on, la satisfaction demandée.

L'Espagne peut bien se passer de ces nouvelles difficultés diplomatiques, car sa situation intérieure est bien loin d'être calme. Outre les collisions sanglantes dont Séville vient d'être le théâtre, le gouvernement se trouve toujours en présence de nombreux adversaires politiques; le comte de Montemolin est loin d'avoir renoncé à ses prétentions au trône, et cet embarras vient encore d'être augmenté par les proclamations séditieuses de don Enrique.

L'*Emancipation* de Bruxelles annonce qu'elle tient d'une personne bien informée que M. Frère ne persiste pas dans son intention de sortir du ministère. La seule modification de cabinet qui, d'après elle, consiste dans la retraite de M. Veydt.

Nous apprenons que le Roi, accompagné de S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas, se rendra demain matin à 6 heures, à Amsterdam, par un convoi spécial du chemin de fer.

Une revue de la garde communale de La Haye a été commandée par les ordres du Roi pour aujourd'hui 6 heures et demie.

Le Roi a nommé chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais M. van der Eb, gouverneur de nos possessions sur la côte de Guinée.

Le général Voet, qui vient d'être nommé ministre de la guerre *ad interim*, a commencé hier ses fonctions. Son Exc. a assisté au conseil des ministres.

M. le comte Jules de Zuylen de Nyvelt remplit les fonctions de chargé d'affaires des Pays-Bas, à Bruxelles, en l'absence de M. le baron Bentinck, chargé provisoirement du portefeuille des affaires étrangères.

Bulletin de la Bourse d'Amsterdam du 22 mai.

M. le comte de Zuylen de Nyvelt remplit les fonctions de chargé d'affaires des Pays-Bas, à Bruxelles, en l'absence de M. le baron Bentinck, chargé provisoirement du portefeuille des affaires étrangères.

A l'ouverture de la Bourse l'aspect du marché en fonds hollandais était faible. La nouvelle du départ de l'empereur d'Autriche y avait donné lieu. Cependant quelques achats qui se sont effectués plus tard en intégrales et en 4 p. c. ont rendu quelque fermeté au marché, en sorte que les cours ont à peu près fermé comme la veille.

Les affaires étaient peu considérables en fonds étrangers et leurs cours n'ont presque pas varié.

Derniers cours à 5 heures: Holl. 2 1/2 p. c. 40 1/4; Esp. Ard. à 510 liv. 97/8; 3 p. c. int. 16 1/2.

Nous appelons l'attention du public sur l'établissement de *Zuiderburg*, près de la Haye, et tout le monde se plaira à rendre justice au but philanthropique de cette institution dirigée en même temps avec tant de soins et de science pratique.

Les nouvelles que nous recevons de la Grèce sont loin d'être satisfaisantes. Il est vrai que les bandes de Velentza ont été battues par le général Mamuri; mais les forces des insurgés s'accroissent sur d'autres points. A Corinthe et dans plusieurs autres provinces, on remarque également une grande effervescence; en un mot la situation du pays est déplorable, et dans la capitale même on n'est pas sans inquiétude. Les démagogues cherchent à tirer parti de cet état de choses pour exciter le peuple à la révolte. Le gouvernement fait tous ses efforts pour maintenir l'ordre, il vient de faire un appel aux habitants et les engage à former des gardes bourgeoises. On comprend que cet état de surexcitation exerce une fâcheuse influence sur les affaires.

Une lettre d'Athènes nous donne quelques détails sur l'attentat contre la vie de M. Mussurus, envoyé ottoman. Le 5 mai, jour de la fête de St-Georges, le domestique du ministre, jeune homme de 18 à 20 ans, entra vers les 3 heures de l'après-midi dans les appartements de son maître et lui tira à bout portant un coup de pistolet, en criant: *Vive la Grèce!* On prétend encore que cet attentat a eu lieu sous les yeux de Mme Mussurus. Le coupable prit aussitôt la fuite et cria dans les rues qu'il avait voulu tuer le tyran de la Grèce. Les habitants et la force armée l'ont arrêté et trainé en prison où il a subi immédiatement un premier interrogatoire. L'enquête a lieu continuellement en présence d'un attaché de l'ambassade ottomane, et un domestique de M. Mussurus fait partie de la garde qui surveille le prisonnier. On cherche ainsi à écarter tout soupçon d'une influence quelconque exercée sur l'auteur de cette coupable tentative. Ce qui est le plus étonnant dans ce fait, c'est que l'auteur de l'attentat est né à Constantinople, appartient à une assez bonne famille, et a été amené à Athènes par M. Mussurus. D'après les détails communiqués par le correspondant d'Athènes, on ne saurait douter que cet acte ne soit le fait d'une vengeance personnelle et complètement étranger à la politique.

On suit que la question de formation d'une flotte allemande a été agitée au sein de la diète germanique; on sait, également que l'envoyé de Hambourg s'est rendu à Londres pour s'occuper de l'achat de bâtiments. La *Gazette d'Augsbourg* contient aujourd'hui un long article sur cette question, qui est suivi d'une lettre de Trieste dans laquelle on annonce qu'un constructeur de navires de cette dernière ville est en possession d'une flottille se composant de 6 bricks de 360 à 400 ton, et propres à être équipés comme bâtiments de guerre portant une batterie de 18 canons, et plusieurs corvettes d'une plus forte capacité. Ce constructeur ne demanderait pas mieux que de les céder à l'Allemagne.

Nous avons déjà invoqué le témoignage de M. de Lamartine contre les organisateurs du travail à la manière de M. Louis Blanc. On a vu que l'illustré représentant de Mâcon traite de chimère impraticable, absurde et dangereuse, la prétention des réformistes radicaux de substituer l'absolutisme gouvernemental à la libre concurrence qui a donné, depuis un demi-siècle, une si grande impulsion au travail des peuples civilisés. Voici maintenant l'opinion que le même homme d'Etat exprimait sur les clubs dans un discours parlementaire prononcé le 13 mars 1834. Ce langage si ferme et si sensé est de nature à impressionner fortement les lecteurs de bonne foi.

« La France a horreur des clubs; les nations ont une longue et implacable mémoire; la France se souvient que c'est dans les clubs qu'est venue s'engourdir la révolution morale, généreuse, nationale de 89, et que c'est dans les clubs qu'a été vomi la révolution brutale, démocratique, sanguinaire de 93. Elle n'examine pas si les temps sont les mêmes, si l'esprit du siècle, qui souffrait alors à la destruction et à la mort, ne souffre pas aujourd'hui à la réédification et à la vie. Ces hideux souvenirs s'élèvent tout sanglants devant elle; ils préoccupent son jugement, ils lui font peur: cela doit nous suffire. Nous ne sommes pas les législateurs d'un peuple imaginaire; nous sommes les législateurs de la France telle qu'elle est.

« Nous devons avoir égard à ses préoccupations, nous devons tenir compte de l'anarchie qu'elle abhorre; ces saturnales de patriotisme, ces parodies de la turbulence républicaine répugnent profondément à la masse de la France. Il faut comprendre ces terreurs et ces répugnances dans les hommes dont les clubs ont dévoré les familles, dans les enfants qui ont le sang de leurs pères dans leur souvenir. Monarchie ou république, TOUT GOUVERNEMENT QUI LAISSERA ROUVRIRE LES CLUBS SERA POUR LONGTEMPS IMPOPULAIRE dans ce pays; et, je ne crains pas de le dire, la liberté même lui paraît payée à un prix trop cher, si on la lui mettait au prix de la permanence des clubs politiques. »

Nous empruntons au *Moniteur des Indes* le rapport officiel suivant du commodore américain Biddle sur sa mission au Japon en 1846.

A bord du *Columbus* à la hauteur des côtes du Japon le 31 juillet 1846. Monsieur. — Notre vaisseau mit à la voile des îles Chusan le 7 du mois, avec le *Vincennes*. Vos instructions portant de m'assurer si les ports du Japon

étaient accessibles, je me dirigeai vers cet empire, en quittant les côtes de la Chine.

Vous n'ignorez pas que les Japonais ont toujours été plus sévères dans leur exclusion des étrangers que les Chinois. Les seuls Européens admis à faire le commerce chez eux, sont les Hollandais de Batavia; et encore leur commerce est-il restreint à un seul port et à un seul navire par an. Selon les lois du Japon, les vaisseaux étrangers ne peuvent jeter l'ancre dans aucun port excepté Nagasaki. Toute tentative pour pénétrer dans le Japon par ce port serait infailliblement traversée par les Hollandais, qui jusqu'à présent ont su se conserver leur monopole (1). Les officiers japonais n'ont aucune autorisation pour traiter avec des officiers étrangers; ils ne pourraient consentir à aucune proposition; leur pouvoir se bornerait à les transmettre au siège du gouvernement à Jédo. La distance de Nagasaki à Jédo est de 345 lieues; et le voyage prend habituellement six semaines de temps, au dire d'un ouvrage sur le Japon publié à New-York en 1841. Je conclus qu'il fallait se diriger sur Jédo; et j'eus en conséquence jeté l'ancre dans la baie, le 19 juillet, avec le *Vincennes*.

Nous n'étions pas encore arrivés au mouillage que déjà un officier japonais, suivi d'un interprète sachant le hollandais, arriva à bord. Il me demanda quel était l'objet de ma venue au Japon. Je répondis que je venais pour m'informer si le Japon avait, comme la Chine, ouvert ses ports au commerce étranger; et, dans ce cas, si l'on voulait déterminer les conditions auxquelles les Américains pourraient commercer avec le Japon. Il me requit de mettre ma réponse par écrit; ce que je fis aussitôt; je vous envoie ci-joint le double de cet écrit. Il m'informa que le gouvernement fournirait à tous nos besoins. Je demandai ensuite si je pourrais me rendre à terre; sur quoi il répondit négativement. Il faisait même des difficultés à ce que nos bateaux pussent communiquer avec le *Vincennes*; cependant il finit par y consentir. A peine le vaisseau avait-il mouillé, qu'il fut aussitôt entouré d'une foule d'embarcations appartenant au gouvernement. Je permis aux Japonais de monter à bord désirant avant tout les convaincre de nos intentions amicales, et en même temps leur faire comprendre que nous étions à même de faire face à tout événement qui pourrait surgir.

Le lendemain matin arriva un officier, apparemment d'un rang supérieur. — Il prétendit que les vaisseaux étrangers, à leur entrée dans un port du Japon, déposaient à terre leurs armes, fusils, sabres, etc. Je lui répondis qu'il nous était impossible d'en agir ainsi; mais je l'assurai que nos intentions étaient toutes pacifiques. Il m'informa ensuite que mon papier écrit avait été la veille transmis à l'Empereur, qui se trouvait à quelque distance de Jédo; et qu'on recevrait une réponse dans cinq ou six jours. Je lui demandai pourquoi nous étions entourés de bateaux; c'était, dit-il, pour les avoir tout prêts dans le cas que nous aurions besoin d'être remorqués. Cela n'était évidemment pas vrai; on voulait simplement nous empêcher toute communication avec la terre. Quand nos bateaux allaient sonder à quelque distance du vaisseau, les bateaux japonais les suivaient, sans toutefois les incommoder. Pendant toute la durée de notre séjour, ces bateaux restèrent constamment stationnés autour de nos bâtiments. J'avais à bord des copies écrites en chinois des traités conclus par les Français, les Anglais et les Américains avec les Chinois. J'offris un des traités à l'officier japonais; mais il refusa de le recevoir, ajoutant qu'il ne le pouvait sans la permission de son Empereur. Je fis lui-même offrir à plusieurs autres officiers japonais, qui refusèrent de la même manière de les recevoir.

Il n'est pas inutile de noter que dès le premier jour les Japonais s'engagèrent à nous fournir l'eau dont nous aurions besoin. Ils nous envoyèrent 180 gallons, et le second jour 300; notre consommation journalière se montait à peu près à ce nombre. J'avertis l'officier que si l'on ne nous fournissait pas convenablement le vaisseau d'eau douce, j'enverrais nos propres chaloupes en chercher à terre. Il me répondit que cela donnerait lieu à des troubles. Je répliquai pourtant que je serais obligé d'en agir ainsi si l'on ne nous pourvoyait pas suffisamment selon nos besoins. Le résultat fut que le jour suivant on apporta à bord plus de 11,000 gallons et le surlendemain environ 10,000.

Le 25, n'ayant pas reçu de réponse aux papiers envoyés à terre cinq jours auparavant, j'exprimai ma surprise de ce délai; à l'officier japonais, et je le requis d'informer le gouverneur de Jédo que je désirais une réponse le plus tôt possible.

Le 27, un officier avec une suite de huit personnes vint à bord, porteur de la réponse de l'Empereur traduite par un interprète; elle portait ce qui suit: « Conformément aux lois du Japon, il n'est point permis aux Japonais de faire le commerce avec les étrangers, à l'exception des Chinois et des Hollandais. Il ne peut être accordé à l'Amérique de faire un traité ou de commercer avec le Japon, cela étant étendu à l'égard de toute autre nation. Du reste, toute affaire regardant les nations étrangères étant traitée à Nagasaki et non pas en cet endroit, on vous engage à partir au plus tôt possible et à ne plus jamais revenir au Japon. »

Je fis remarquer à l'officier que les Etats-Unis désiraient conclure un traité de commerce avec le Japon, mais non pas contre la volonté de cet empire; que j'étais venu pour prendre des informations à cet égard; et que m'étant assuré que le Japon n'était pas encore préparé à ouvrir ses ports au commerce étranger, je repartirais le jour suivant, si le temps le permettait. A la demande de l'officier, cette réponse fut mise par écrit et délivrée aussitôt. Je remis la lettre de l'Empereur à M. Parker à Canton pour qu'il la traduisit, et je le requis de vous faire parvenir l'original et la traduction.

Je mentionnerai ici que M. Wolcott, notre consul à Shanghai, m'a informé qu'il avait vendu une quantité assez considérable de coton d'Amérique à des marchands chinois, destiné au commerce de Nagasaki. De cette manière les fournitures de coton américain pourraient peut-être égaler les demandes.

Pendant que je me trouvais à Batavia, en octobre passé, je fus informé que le commerce hollandais au Japon était insignifiant quant au montant, et que les profits ne pouvaient à peine couvrir les dépenses de la factorerie et de l'usage, et que les Hollandais n'attachent de prix à leur établissement au Japon, que parce que leur pavillon y est admis à l'exclusion de celui de toutes les autres nations européennes, distinction qui doit faire honneur au pavillon national. Ceci semble être confirmé par le fait que, il y a quelques années, la Compagnie hollandaise des Indes-Orientales abandonna volontairement le commerce au gouvernement. Cela est encore confirmé par le fait que le commerce au Japon, M. Roberts, négociant bien informé, a été pendant longtemps aux Indes-Orientales.

(1) Nous devons faire observer que le Commodore paraît avoir ignoré les démarches faites il y a quatre années par ordre de S. M. le Roi des Pays-Bas auprès de la cour de Jédo dans le but de plus grande liberté de commerce avec le Japon. Quoique ces démarches n'aient pas atteint le but proposé, on ne pourra à moins pas se désespérer de la Hollande qu'il faut acquiescer, si les Japonais persistent dans leur système d'exclusion. Nous renvoyons pour les détails de cette affaire à ce que nous avons dit dans les deux premiers volumes du *Moniteur des Indes*.

Il faut que je vous communique maintenant une circonstance plus désagréable. Le matin que l'officier vint à bord d'une jonque avec la lettre de l'Empereur, je fus requis de me rendre à bord de la jonque pour la recevoir. Je refusai, et l'interprète me dit que l'officier devait délivrer à mon bord tout ce qu'on lui aurait confié pour ma personne. L'officier y consentit, mais il ajouta que ma lettre ayant été délivrée à bord du vaisseau américain, il croyait que la lettre de l'Empereur devait être délivrée à bord du bâtiment japonais. Cependant, comme l'officier japonais n'eut en attachant de l'importance à sa propre proposition, l'avis fut révoqué, et je n'eus rien de plus à objecter, je conclus qu'il serait peut-être utile de lui accorder, sur sa demande, et j'informai l'interprète que je me rendais à bord de la jonque pour y recevoir la lettre. L'interprète alla porter ma réponse; et une heure après, en habit uniforme, je me présentai à bord de la jonque. Mais au moment que je montais, un Japonais me repoussa violemment dans ma chaloupe. J'appelai immédiatement l'interprète, demandant qu'on s'emparât du coupable et je retournai à mon bord. J'y fus suivi par l'interprète et plusieurs officiers japonais.

Ils exprimèrent tous le plus grand regret de ce qui était arrivé; ils m'assurèrent que l'officier de l'insulte était un simple soldat et qu'il serait sévèrement puni. Ils me demandèrent comment je désirais qu'il fût puni; je répondis: conformément aux lois japonaises. Je leur représentai qu'une partie du blâme retombait sur les officiers, qui auraient dû être sur le pont pour me recevoir. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas compté sur ma visite et j'acquis en suite la certitude que par une erreur de l'interprète, ils avaient cru que ma décision finale avait été que c'était à eux à venir sur notre vaisseau. Je m'efforçai de leur faire sentir à tous l'énormité de l'outrage qui avait été commis envers moi, et combien ils devaient rendre grâce à ma patience. Ils manifestèrent beaucoup d'appréhension et d'anxiété, et cherchèrent par tous les moyens à se justifier. Pendant le cours de la journée, le gouverneur de l'île m'envoya plusieurs fois pour me faire savoir que l'homme serait sévèrement puni; il espérait que je ne prendrais pas l'affaire trop au sérieux. La conduite de cet homme est inexplicable, d'autant plus que les Japonais sur le vaisseau ou autour lui montrèrent la plus grande bienveillance à notre égard.

Comme j'étais convaincu que l'outrage avait été commis sans la participation et l'insu des officiers japonais, et que l'on avait fait toutes les excuses que je pouvais désirer, je n'aurais pas jugé nécessaire de faire mention de cette circonstance, si je n'avais pas voulu prévenir tous les faux rapports qu'on aurait pu faire dans les papiers publics.

Je suis à la voile le 29. Le *Vincennes* m'a quitté hier. J'inclus ici une copie de ses instructions.

Très-respectueusement, votre très-obéissant,
JAMES BIDDLE,
à l'honorable George Bancroft, Secrétaire de la marine, Washington.

Lettre de Rome.

(Correspondance particulière du Journal de Bruxelles.)
Rome, 10 mai. — Comme la plupart des journaux de Rome s'efforcent de donner le change à l'opinion publique, sur le caractère des événements qui viennent de se passer ici, et qu'ils continuent à cacher les faits les plus significatifs, je crois devoir vous les rapporter tels que je les ai vus de près. Je ne rappellerai pas tous les actes illégaux, arbitraires, qui ont eu lieu depuis le 29 avril. Je me borne à dénoncer l'outrage qui a été fait à toutes les nations catholiques dans la personne du souverain pontife. On a voulu par la violence empêcher la voix de Pie IX de se faire entendre au dehors; on a voulu par des attentats sacrilèges ôter sa sainteté de ses conseillers.

A peine l'allocution, prononcée par le pape dans la consistorie du 29 avril, fut-elle connue que le parti démagogique, qui s'était converti longtemps d'un langage de la modération et de la sagesse, et dont cet acte solennel avait vaincu tous les plans, fit éclater sa fureur en injures, en menaces de mort; il parlait aussi d'organiser un gouvernement provisoire. Le 29 au soir, les courriers, porteurs de l'allocution, furent arrêtés à quelque distance de Rome. On empêcha l'impression de ce document à l'imprimerie camérale. Le pape ne put le faire mettre sous presse qu'en secret, dans son palais. La *Gazette de Rome* n'avait seule publié officiellement, mais on le brûla en public.

On tenta ensuite, par la terreur et par la ruse, de faire revenir le St-Père sur ses solennelles déclarations. Toute la journée du 30, le St-Père fut assailli de députations de différentes couleurs. Tandis que les uns lui montraient le peuple amenté, proférant des menaces de mort et de pillage, les autres tentaient, par des discours flatteurs, d'obtenir de lui quelque interprétation de ses paroles qui en eût détruit l'effet. Tous ces assauts restèrent sans résultat. Alors, sous l'inspiration des meneurs de clubs, des gardes civiques prirent possession du château St-Ange, de la poudrière, etc., d'autres gardèrent les portes de la ville, en ne permettant à aucun cardinal, prêtre ou ecclésiastique de sortir.

Le palais pontifical était menacé; toutes les portes en furent fermées, à l'exception d'une seule. La garde noble et la garde suisse, composées chacune de soixante hommes seulement, furent consignées. Rome était sans soupes; il ne s'y trouvait que quatre à cinq cents soldats, infanterie et cavalerie. Dans tous les postes qu'ils occupaient, ils admiraient les révoltes.

Le même jour, le pape fit une proclamation pour appeler au secours de ses sujets égarés. Elle ne put être insérée dans la *Gazette* officielle, elle fut affichée, le 2, dans tous les quartiers de la ville.

Le ministre, qui avait donné sa démission après l'allocution consistoriale, cessa ses fonctions et quitta la ville dès qu'il connut la proclamation.

Cependant, les forces, à la fois paternelles et énergiques, du souverain pontife, rétablirent la confiance des bons et une réaction commença à se manifester. Le parti révolutionnaire comprit que son coup était manqué, et il ne songea plus qu'à sortir d'abord de l'échauffourée où il s'était jeté. On se borna à exiger un ministère libéral, favorable à la guerre. Le nom de Mazzini fut mis en avant. Le St-Père l'accepta, pour mettre un terme à l'anarchie; mais il persista dans sa résolution de ne pas coopérer à la guerre.

Le ministère fut formé le 4 au soir. Les affaires étrangères pour la partie séculière et la garde civique, qui ressortissaient précédemment au cardinal secrétaire d'Etat, furent placées sous la direction de ministres laïcs. La demande du pape, le cardinal Orsini accepta la présidence provisoire du conseil, sans s'efforcer d'empêcher le mal, autant que faire se pouvait.

Ce jour, Rome est témoin d'un spectacle étrange. Le St-Père continue à déclarer qu'il ne veut point faire la guerre et qu'il se borne à la garde civique une réparation des actes insurrectionnels qui ont été commis; tandis que les ministres, abusant de son nom, font de nouveaux préparatifs pour soutenir la guerre. Ils ont même d'élèves la garde civique, au sujet de la conduite qu'elle a tenue pendant ces jours d'anarchie. Il est clair que le pape se trouve sous le coup de la violence et

qu'il n'a pas sa liberté d'action. Aussi les portes du palais continuent à être fermées. Les cardinaux qui y sont réfugiés y restent encore.

Du reste, en ce moment la tranquillité est rétablie et l'ordre matériel règne dans la ville. Ce n'est que le 8 que les gardes civiques ont quitté les postes où ils s'étaient établis illégalement.

Voilà la seconde insurrection que le parti démagogique a faite à Rome depuis dix mois. Celle de juillet, qui fut pour but et pour résultat l'institution de la garde civique, et celle du 29 avril dans laquelle une partie de cette garde civique elle-même a servi d'instrument aux menées révolutionnaires. C'est sans doute un bien petit nombre d'individus qui sous l'inspiration des clubs, ont pris part à ces attentats audacieux; mais les gens de bien fuyaient devant l'anarchie et se renfermaient chez eux.

Ces événements excitèrent, sans doute, une amère douleur dans toutes les parties de l'église, et provoquèrent une indignation profonde, un en unanime de reprobation. Eh quoi! au milieu de la capitale du monde catholique, une poignée d'impies a pu attenter à la liberté du chef suprême et des princes de l'église. Parce que ces forcenés prétendaient que le souverain de Rome s'associait à une guerre, à laquelle sa conscience lui défend de prendre part, ils ont voulu empêcher sa voix de parvenir à ses enfants! Ils ont voulu étouffer cette voix qui avait dénoncé l'erreur où le mensonge et la calomnie avaient induit un grand nombre! Ils ont employé l'arbitraire et la terreur pour arracher au pontife une parole qui détruisait l'effet de ses solennelles déclarations. Ces prêcheurs de liberté qui se proclament les défenseurs des droits de tous, n'ont pas craint de violer le droit le plus sacré de toutes les nations.

Nouvelles d'Italie.

D'après un rapport adressé par le lieutenant-feldmaréchal Stürmer, ce dernier avait commencé le bombardement de Palma-Nuova dans la nuit du 10 au 11 courant.

Le feu de l'ennemi, d'abord vif et bien nourri, a peu à peu diminué, ce qu'on attribue à des dissensions qu'on dit avoir éclaté entre la garnison et les habitants, ces derniers étant disposés à se soumettre aux Autrichiens. (*Gaz. de Vienne.*)

Le même journal publie des nouvelles particulières de Conegliano, du 12 courant. Elles annoncent la mort du lieutenant-colonel Boudier, tuteur lors du passage forcé de la Piave par la brigade autrichienne du général Schulzig. Le jeudi, cette brigade s'était avancée jusqu'à une lieue de Trévise, mais elle s'est arrêtée à Spresiano, par la raison que le feldzeugmeister comte Nugent n'était pas encore arrivé devant Trévise. La division Schulzig, quoiqu'assez forte pour attaquer Trévise, paraît vouloir attendre les ordres ultérieurs du comte Nugent. Vendredi on disait à Conegliano que celui-ci avait confié l'occupation de Trévise aux généraux Schulzig et Colloz, et que lui-même il s'était avancé avec le général d'Aspre sur la route de Cadore pour effectuer sa jonction avec le maréchal Radetzky, mais qu'il y avait rencontré de la résistance de la part de l'ennemi. Son corps d'armée s'élève à un effectif de 18,000 combattants, sans compter les 12,000 hommes qui opèrent contre Trévise et Mestre.

Dans un post-scriptum, la *Gazette de Vienne* ajoute qu'à la Bourse on avait assuré, d'après de bonnes sources, que Trévise avait capitulé dans la nuit de jeudi à vendredi. Nous venons d'ajouter la rédaction dudit journal, à l'instant même une lettre particulière, datée d'Udine 12 au soir, qui confirme la capitulation de Trévise.

Nouvelles d'Allemagne.

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles de Vienne. La *Gazette de Vienne* du 19, contient un ordre du jour du ministre de la guerre, dans laquelle il est dit que le départ de l'empereur et de sa cour de la résidence ayant fait naître des inquiétudes pour le maintien de l'ordre public, le conseil des ministres a pris toutes les mesures pour assurer au gouvernement la force nécessaire. La garde nationale et les étudiants, de leur propre mouvement, se sont mis à la disposition du général commandant en chef. C'est aux troupes de la garnison que le ministre s'adresse pour les inviter à montrer le même zèle et le même dévouement pour le soutien du trône.

La *Gazette de Vienne*, dans sa partie non officielle, avait comparé le départ de l'empereur à la fuite de Louis XVI, et ajouté que le dernier jour de sa présence à Vienne serait le premier jour de la république. Le conseil des ministres a envoyé à cette feuille un article dans lequel il témoigne, au nom de tout le pays dont il se dit être l'organe, toute l'indignation qu'a fait naître une pareille comparaison. Cet article se termine par la déclaration qu'il fera tous ses efforts pour maintenir la tranquillité publique et l'ordre monarchique et pour consolider les sentiments d'amour et d'attachement à l'empereur.

Manifestation du 15 Mai. — Nouveaux détails.

Vienne, 16 mai. — Hier, le rappel a été battu; toute la ville était en insurrection. Personne ne savait ce que signifiait ce bruit; tout le monde se rendait à son poste, le spectacle le plus imposant se déployait à l'université; la légion académique, forte de plus de 6000 hommes était au complet, à l'intérieur, devant et autour de l'université. Des balles ont été fondues; on a enterré du coin de chaque rue une dalle pour faciliter le travail aux constructeurs de barricades. Chaque compagnie était accompagnée de 6 à 10 hommes portant des pioches et des pelles. Le comité qui avait été déclaré dissous par l'ordre du jour de l'avant-veille, tenait sa séance dans la salle de pathologie. Environ 6000 ouvriers étaient réunis dans la *Brigitten-As* avec des drapeaux et musique, et voulaient se rendre à l'université pour lui montrer leur sympathie.

Le ministre envoya un de ses membres, le comte Montecuculli, et le docteur Fischhoff, commandant du corps médical, pour empêcher les ouvriers de mettre leur projet à exécution ou les déterminer à traverser la ville par petites troupes, mais ils n'y consentirent pas. Ils déclarèrent qu'ils savaient que l'université était en danger et qu'ils voulaient tous vivre et mourir avec les étudiants.

Cependant, la garde nationale avait occupé les portes de la ville; des troupes de ligne, de la cavalerie et de l'artillerie avaient été placées devant le palais; des piquets de garde nationale stationnaient dans les rues et sur les places. Le comité

de l'existence duquel il semblait d'abord être seulement question, envoya une pétition au conseil des ministres, qui était réuni au palais. Les débats y durèrent depuis 7 heures jusqu'à la nuit.

Alors il n'y eut plus moyen de retenir plus longtemps à l'université les compagnies de la légion académique, renforcées par l'adjonction de la plupart des compagnies de la garde nationale et de la garde bourgeoise, qui passaient par l'université pour prouver, au milieu d'acclamations sans fin, qu'ils faisaient cause commune avec les étudiants; encouragés par des députations d'ouvriers qui promettaient aux étudiants les bras de 12,000 hommes tout prêts et que l'autorité morale de l'université empêchait seule de marcher contre les portes de la ville, ces compagnies s'écrièrent tout à coup: « Nos députés ne reviennent point du conseil des ministres; en avant donc! Nous voulons une seule chambre, une assemblée constituante, une nouvelle loi électorale, une union intime avec l'Allemagne! »

Et ainsi cette masse armée se mit tout entière en mouvement avec des fusils chargés (18,000 cartouches avaient été distribuées à l'université) vers le palais. Les acclamations générales du peuple et de la garde nationale accueillirent partout les étudiants. La ville s'illumina comme par enchantement; les drapeaux noir et jaune disparaissant peu à peu des maisons; personne ne pensait plus à la première pétition, relative au comité central. Deux fois les étudiants s'avancèrent vers le palais, et deux fois ils consentirent à accorder encore un court délai.

« Criez-vous bien que sur ce procès le conseil des ministres se sépare? et que, lorsque la seconde députation se rendra au palais, pour exposer l'urgence du danger et insister pour une prompt résolution, les ministres s'étaient rendus chez eux comme s'il n'existait aucun danger? »

Le palais était rempli de gardes nationaux et d'étudiants; la troupe n'occupait que les postes ordinaires, et elle était en grande partie postée vers les faubourgs. Pour un peu, et le palais allait être assailli de tous les côtés. Alors la dernière députation se rendit près de M. de Pillersdorf, qui accorda enfin les demandes du peuple, à qui il fit lire dans les rues sa résolution à cet égard, revêtue de sa signature. Lui-même se montra alors à la fenêtre, et fut accueilli par de bruyants vivats. Les masses se dissipèrent vers 1 heure.

La joie était générale; mais nous ne pouvons la partager entièrement; nous sommes plus que jamais au milieu d'une révolution, et même plus encore déjà sur le terrain du terrorisme. Il n'y a ni monarchie constitutionnelle, ni république qui puisse exister, tant qu'un comité pourra provoquer à tout moment un mouvement qui n'est plus alors en état de maîtriser ou de diriger. Nul homme de caractère ne peut accepter un portefeuille dans un tel état de choses, et la retraite de Pillersdorf est inévitable après les événements de la nuit dernière.

Ainsi s'est terminé le second acte du drame de notre révolution; il n'a pas été moins important que le premier, et il n'a pas coûté une goutte de sang. (*Gazette de Cologne.*)

On écrit de Vienne, 17 mai:

« Conformément à la promesse faite hier par le ministre, le journal officiel de ce jour publie la proclamation royale qui accorde toutes les demandes faites par la députation du 16. En conséquence la Diète ne sera composée que d'une chambre dont les élections ne seront sujettes à aucun cens.

« Mais dans le même journal on annonce que le ministre a démissionné et qu'il a été nommé à l'empereur. Le ministre déclare que la présence des manifestations qui auraient pu prendre un développement dangereux, il a cru de son devoir, de faire abandon de toute opinion personnelle pour n'avoir en vue, avant tout, que la sûreté du trône, de la dynastie et l'unité de la monarchie; ce sont ses devoirs, qui lui ont imposé les plus grands sacrifices, pour empêcher de plus grands malheurs.

« Quoique le ministre ne décline aucunement la responsabilité des mesures qu'il a proposées à S. M., il croit néanmoins par la marche de ces progrès que ses services ne peuvent plus être utiles au maintien du trône; dans cette circonstance le ministre n'a plus qu'un devoir à remplir, c'est de remettre sa démission entre les mains de S. M. pour que l'empereur soit à même de s'entourer de conseillers qui puissent compter sur un appui général et fort. »

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 16 mai. — On dit, qu'ayant hier, vers neuf heures du soir, un soulèvement a eu lieu dans les rangs d'un bataillon du régiment de Guadalajara, en garnison à Séville. Le sang a coulé dans les rues de cette ville; mais le général Ricardo Schely, à la tête des troupes fidèles, est parvenu à disperser les factieux qui n'ont pas résisté longtemps.

On parle aussi d'un mouvement qui aurait éclaté à Pego, village où résident de nombreux contrebandiers de la province Valence.

Bourse de Madrid du 16. — 3 p. c. 22, 21 15/16 au compt.; après la bourse 21 7/8 à 22 arg.; 5 p. c. 14 pap.; après la bourse, 13 7/8 arg. — Dette sans intérêt, 6 pap.; après la bourse, 5 3/4 arg. — Coupons 9 pap. — Valeurs non consolidées 7. — Banque de Saint-Ferdinand 84 à 85. — Changes: Paris, 4-30 arg.; Londres 41 arg.

Nouvelles d'Angleterre.

On écrit de Dublin, le 19 mai:

Les clubs se sont réunis hier soir et ont longuement délibéré. Ce soir ils doivent se réunir de nouveau pour arrêter le programme d'une manifestation imposante. Le but de cette démonstration est d'empêcher le gouvernement d'intervenir dans la formation du jury qui siègera dans l'affaire contre M. Mitchell.

Des députations nombreuses se rendront à cet effet auprès du lord lieutenant et des autres autorités principales. On parle d'une réunion de 20,000 personnes qui appuieraient ces démarches de leur présence. Les commissaires de police ont publié une proclamation pour empêcher cette manifestation publique contraire à l'ordre public; mais on dit que les confédérés sont décidés à braver la loi. Le gouvernement prend les plus énergiques mesures de précaution pour faire respecter son autorité. Un conflit est à craindre.

— Les vaisseaux le *St-Vincent*, de 120 canons, et le *Prince-Regent*, de 90, sont arrivés hier à Portsmouth. On dit qu'une partie de l'équipage de ce dernier vaisseau s'est mutinée et a été mise aux fers. Il y a en ce moment à Portsmouth une division de 6 vaisseaux de ligne armés et prêts à prendre immédiatement la mer.

— La semaine dernière il a été exporté du port de Londres 4,121 onces d'or monnayé, dont 567 onces pour la Belgique, 22,680 onces d'argent monnayé dont 5,660 pour la Belgique et 185,700 onces d'argent en barres pour Hambourg et Rotterdam.

